

REGLEMENT DE LA BROCANTE VIDE-GRENIERS DU SLB

AU DOMAINE MELCHIOR PHILIBERT A CHARLY (69390)

Cher (e) exposant (e),

LA 26^e GRANDE BROCANTE VIDE-GRENIER du SUD LYONNAIS BASKET a lieu le dimanche **20 MAI 2018** en extérieur, avec ou sans véhicule derrière l'étalage, de 8h à 17h30.

Tarif avec véhicule: 4 € le mètre linéaire. Réservation minimum : 5m.

Tarif sans véhicule: 5 € le mètre linéaire. Réservation minimum : 3m.

La longueur du stand doit être supérieure à la longueur totale du (des) véhicule(s) pour pouvoir décharger et recharger le(s) véhicule(s).

Longueur étalage pouvant être réservé : 5m.6m.7m.8m.9m..etc

Pas de demi mètre vendu. Pas d'installation de matériel avant le dimanche à 5h30.

Ouverture des portes de 8h à 17h30 pour les visiteurs, au 357 Rue de l'église.

1. Les exposants seront guidés dans le village par des **affiches jaunes et noires**.
A l'arrivée au portail gris, 310 rue de la Maçonnière, ils seront orientés par les organisateurs vers le terrain d'exposition. Le SLB donnera un sac poubelle à chaque exposant, à charge pour l'exposant de ramener ce sac avec lui à son départ. **Le SLB NE PRENDRA PAS EN CHARGE LES SACS POUBELLES.**
2. L'exposant(e) recevra un papier à son nom avec le N° de l'emplacement et le N° d'immatriculation de son véhicule, à laisser toute la journée sur le tableau de bord côté chauffeur et visible de l'extérieur du véhicule.
3. Les voitures seront installées à la suite l'une de l'autre, sans que l'exposant puisse choisir son emplacement.
Deux exposants ou plus qui veulent être à côté doivent arriver les uns derrière les autres.
A l'entrée du terrain d'exposition, des personnes du SLB guideront l'exposant jusqu'à son emplacement. Son emplacement sera mesuré et définitivement marqué au sol.
4. Les exposants ne peuvent rentrer en voiture dans une allée piétonne qu'en présence d'un responsable SLB.
5. **Le déballage peut s'effectuer jusqu'à 7h 45.** Les exposants doivent être prêts pour l'entrée des visiteurs à 8h. **Les tables et chaises ne sont pas fournies.**
6. L'installation et la vente ne peuvent se faire ou être supervisées que par une personne majeure. La vente ne concerne que l'exposant(e) et l'acheteur, et non le SLB.
7. **L'exposant(e) doit réserver, selon l'importance de son matériel, un emplacement suffisamment long pour ne pas déborder sur le voisin ou dans les allées. Le risque étant de perdre sa caution. L'exposant s'engage, en signant l'attestation/inscription, à respecter la largeur des allées de circulation visiteurs (3m).**
8. La largeur de l'emplacement avec voiture est de 2m pour l'étalage et 2m pour le véhicule derrière l'étalage.
9. La longueur des emplacements ne peut être modifiée qu'avec l'accord des organisateurs.
10. **Un chèque obligatoire de 30€ est demandé comme caution à l'inscription**, et sera rendu à la fin, après contrôle de la propreté de l'emplacement. Ne pas marquer « caution » sur ce chèque et ne pas l'agrafer. **Après avoir entièrement nettoyé son emplacement**, l'exposant (e) devra réclamer ce chèque à côté de la buvette à l'endroit indiqué par le panneau jaune fluo : **CHEQUE DE CAUTION.**

11. **L'inscription, réservation et paiements se feront uniquement par courrier** avec envoi du paiement par chèque bancaire et éventuellement une enveloppe timbrée avec adresse, pour confirmation de l'inscription. L'exposant(e) sera informé par mail, courrier, ou SMS de la validation de son inscription dès que son dossier sera complet.
12. Le dossier d'inscription sur notre site est le seul valable. Toutes les feuilles d'inscription différentes seront refusées. Chaque emplacement doit être payé avec un seul chèque au nom de l'exposant.
13. **L'exposant doit obligatoirement fournir une photocopie recto-verso lisible d'une pièce d'identité, le N° d'immatriculation et le modèle de chaque véhicule (même ceux qui repartent), l'attestation/inscription complétée et signée (la signature valant acceptation du règlement), le chèque de caution, le chèque de paiement. S'il a une remorque, il doit indiquer la longueur « véhicule + remorque ». Les véhicules qui déchargent et sortent de la brocante pourront se garer gratuitement sur un parking à côté de la buvette.**
14. Toute vente en dehors des emplacements prévus est interdite toute la journée.
Il est formellement interdit de jeter des déchets (objets, nourriture, sacs, emballages) sur le site.
15. **Le stationnement est interdit de 5h à 20h aux endroits délimités par des barrières ou de la rubalise, des panneaux avec arrêté municipal, sur les ronds-points et devant les sorties de propriété. Le risque est d'avoir une contravention de 135 € par la gendarmerie.**
16. Les exposants sont entièrement responsables des accidents ou des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises, et aux aménagements appartenant au SLB ou à la mairie de CHARLY. **Leur assurance « responsabilité civile » doit les couvrir.**
17. La vente est réservée exclusivement aux objets personnels et usagés. Toute vente d'armes, animaux vivants, objets neufs, série d'objets neufs, ouvrages et objets à caractère raciste ou pornographique est interdite. Des contrôles seront effectués par les organisateurs et les contrevenants se verront obligés d'enlever tout objet prohibé de l'étalage, sous peine d'être expulsés de la manifestation et d'être signalés aux autorités compétentes. **Un contrôle d'identité par la gendarmerie est possible pendant la journée.**
18. Le SLB a l'exclusivité pour fournir boissons et restauration toute la journée.
19. **Tout exposant doit repartir avec ses invendus et ses emballages vides.**
20. **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempéries ou de désistement.**
21. **Pour tout départ sans contrôle de l'emplacement, la caution sera encaissée.**
22. **Tout manquement au présent règlement pourra être suivi d'un avertissement, de la perte de la caution, d'une expulsion immédiate, d'une radiation de la manifestation pendant un an ou définitivement.**

Renseignements sur : <http://www.brocante.sudlyonnaisbasket.fr>

Contact : brocante@sudlyonnaisbasket.fr Tél. : 06 51 74 49 73 de 18h à 20h à partir du 07 Mai.

Adresse courrier : **SLB BROCANTE - Mairie - Avenue Saint JEAN 69390 MILLERY**

Le Président du SLB

Yann CABON